



Vaulx-en-Velin : penser la politique culturelle à l'échelle de la ville

Au cours de cet entretien, Nassreddine Hassani, conseiller municipal, délégué à la culture, à la vie associative et aux fêtes à Vaulx-en-Velin, plaide pour une politique culturelle pensée à l'échelle de la ville mais irriguant jusque dans les quartiers, et pour des actions inscrites dans la durée.

Comment définir la politique culturelle de la ville de Vaulx-en-Velin ?

La politique culturelle de Vaulx-en-Velin s'inscrit dans la durée et dans la continuité. Les objectifs de la ville sont de favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques du plus grand nombre, de permettre aux citoyens de ne pas seulement être des spectateurs mais aussi des acteurs et de soutenir les artistes et les créateurs, notamment en les accueillant en résidence au centre culturel Charlie-Chaplin.

La politique culturelle doit être pensée à l'échelle de la ville, voire de l'agglomération, plutôt qu'à l'échelle du quartier, car le **risque d'une politique culturelle spécifiquement dédiée aux quartiers** est de créer une ligne entre ceux qui en bénéficieront et les autres. Si certaines actions culturelles et artistiques sont financées en partie par la politique de la ville, cette dernière n'est pas faite pour confirmer la relégation sociale mais pour permettre l'adhésion à l'ensemble de la ville.

Pourquoi avoir conservé le volet « culture » dans le Contrat urbain de cohésion sociale ?

Dans le Contrat urbain, le volet culture a été ajouté par la ville comme une thématique à part entière, s'inscrivant en continuité des actions menées dans le cadre du contrat de ville 2000-2006. Nous avons considéré que ce n'était pas parce que l'État hésitait que la ville devait se désengager. Nous ne pouvions pas arrêter les projets en cours. Les projets initiés dans ce cadre ont pour objectifs d'irriguer les quartiers et d'**inciter les Vaudais à participer aux activités culturelles de la commune et plus largement du reste de l'agglomération lyonnaise**. La politique culturelle s'articule autour de quatre axes majeurs : l'ouverture du champ des connaissances, l'émergence et la rencontre des cultures, la reconnaissance des capacités créatrices des Vaudais et la mise en relation des créateurs avec le public. Cette politique culturelle s'appuie, d'une part, sur les équipements et, d'autre part, sur le travail mené par les associations en relation avec les équipements municipaux.

À partir de quelques exemples précis, pouvez-vous mesurer l'impact des actions culturelles sur les habitants ?

Chaque année depuis huit ans, le festival du film court francophone propose durant une semaine une sélection de films (fictions, documentaires, animations) placés sous le signe de la francophonie et de l'engagement. Afin que les habitants soient au cœur de l'événement, une action est menée par les centres sociaux et la MJC qui mobilisent leurs adhérents et leurs bénévoles. Ces derniers vivent au rythme du festival en visionnant les programmes en compétition, en participant aux différents jurys, en échangeant avec les artistes et en remettant certains prix.

Nous avons également deux compagnies en résidence au centre culturel Charlie-Chaplin, dont le travail mené avec les habitants est financé par la politique de la ville : *Nième compagnie*, compagnie de théâtre en résidence depuis 2003, et *Itchy feet*, compagnie de danse en résidence depuis 2006. L'ancrage de ces compagnies dans le territoire et dans la durée a permis que petit à petit s'établisse un **rapport de confiance entre les compagnies et les habitants** et que les actions menées soient effectivement en résonance avec les aspirations des Vaudais.

En matière culturelle, quels sont les liens entre la ville de Vaulx-en-Velin et l'agglomération lyonnaise, voire la région ?

Pour ce qui est de la région, nous renouvelons cette année notre convention qui labélise le centre culturel Charlie-Chaplin comme scène régionale. On espère que le planétarium bénéficiera, un jour, d'un soutien un peu plus important de la part de la région étant donné la particularité de l'équipement et de sa programmation. Quant au Grand Lyon, nous participons à toutes les actions culturelles telles que la Biennale de la danse, la Biennale d'art contemporain et le festival du film qui connaîtra sa première édition en octobre prochain. Nous nous inscrivons pleinement dans le territoire de l'agglomération et notre souhait est de voir des événements dits « de périphérie » labélisés événements du Grand Lyon. Il ne s'agit pas de transférer les compétences mais tout simplement de labéliser des équipements ou des événements permettant de **rompre définitivement avec la centralité culturelle**. ■

Nassreddine HASSANI